

# LICENCE PROFESSIONNELLE

## Mention : Sécurité des biens et des personnes (fiche nationale)

### Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluation de situations, des risques et des besoins en protection, surveillance et proposition de solutions adaptées à la situation</li> <li>- Elaboration et évolution de plans de prévention, d'inspection et de sécurité</li> <li>- Organisation et contrôle des interventions de sécurité, des mises en sécurité de site et des exercices</li> <li>- Contrôle de l'application des règles et des consignes de sécurité</li> <li>- Etablissement de rapports d'inspection et d'audit, d'actes de procédures, et des actions de sécurité et d'ordre public</li> <li>- Information des autorités de contrôle (préfecture et police), sur les risques d'insécurité civile constatés au cours de leur mission</li> <li>- Collaboration au suivi des contrats de sécurité</li> <li>- Encadrement opérationnel et financier des sociétés de sécurité privée et des services internes des entreprises et des commanditaires</li> <li>- Participation aux projets territoriaux de sécurité urbaine dans le cadre de la politique de la ville</li> </ul>	<p><i>Compétences transversales</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe</li> <li>- Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet</li> <li>- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation</li> <li>- Développer une argumentation avec esprit critique</li> <li>- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française</li> <li>- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non ambiguë, dans au moins une langue étrangère</li> <li>- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder</li> <li>- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte</li> <li>- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs</li> <li>- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives</li> <li>- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet</li> <li>- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique</li> <li>- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale</li> <li>- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles</li> </ul> <p><i>Compétences spécifiques</i></p>	<p>Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Chaque ensemble d'enseignements à une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en œuvre de technologies de sûreté pour superviser le signalement des désordres ou dégradations</li> <li>- Contrôle des équipements réglementés et non réglementés</li> <li>- Pilotage de l'activité des personnels et des structures intervenantes en situation d'anticipation et de gestion de crise</li> <li>- Recherche d'informations et de renseignements destinés à des tiers en vue de la défense de leurs intérêts</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Exercer une activité de surveillance et de contrôle lors de la construction et la maintenance des installations et des équipements</li> <li>- Appliquer le cadre juridique et déontologique d'exercice des professions dans le domaine de la sécurité</li> <li>- Evaluer les demandes/situations conformément au cadre réglementaire</li> <li>- Proposer des moyens d'actions appropriés</li> <li>- Rédiger les plans d'inspection des installations et équipements dans le respect de la législation et des règles d'Hygiène, Sécurité, Environnement et Inspection</li> <li>- Rendre compte par écrit des audits de sécurité périodiques</li> <li>- Rédiger des plans de prévention, de préconisation ou de réponse opérationnelle suite à l'analyse d'un risque ou en réponse à un appel d'offres</li> <li>- Mettre à jour ces documents en s'appuyant sur une veille réglementaire</li> <li>- Rédiger des documents administratifs ou des rapports susceptibles d'être produits en justice dans les règles formelles et substantielles attendues</li> <li>- Coordonner la mise en œuvre d'un projet visant à sécuriser les biens et les personnes</li> <li>- Assurer la gestion d'un service de sécurité ou d'un cabinet d'enquête</li> <li>- Organiser les activités des différents acteurs privés ou publics autour de la sécurité</li> <li>- Piloter la gestion d'une crise</li> <li>- Assurer la formation continue des intervenants</li> <li>- Concevoir un système de management qualité, sécurité, environnement</li> </ul> <p><i>Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national.</i></p> <p><i>Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.</i></p>	